



DOMAINE DES MASURES
HAN-SUR-LESSE

Centre d'Initiation à l'Écologie
et
d'Étude de l'Environnement

CATALOGUE D'ACTIVITÉS

Enseignement Secondaire
et
Enseignement supérieur



2018 - 2019

TABLE DES MATIÈRES

Un séjour au Centre d'Initiation à l'Écologie et d'Étude de l'Environnement

Pourquoi ?	3
Pour qui ?	3
Pour combien de temps ?	3
Qu'y fait-on ?	3
Est-il souhaitable de préparer le stage ?	3
Quel est l'horaire proposé ?	4
Qu'attendons-nous des professeurs qui accompagnent ?	5
Où loge-t-on ?	6
Quel est le prix d'un séjour ?	6
Comment réserver un séjour ?	7
Comment arriver au Domaine ?	7

Description des activités

ÉCOLOGIE

1. Transect du Belvédère	10
2. Analyses complémentaires au transect du Belvédère	10
3. Les fougères	11

ÉCOLOGIE FORESTIÈRE

4. Découverte de l'écosystème forestier	11
5. Écologie forestière (sentier)	11
5a Activités complémentaires à l'écologie forestière	11

GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE

6. Géologie – Notions de base	12
7. Sentier géomorphologique	12
8. Sentier d'observation de l'anticlinal	12

KARSTOLOGIE

9. Phénomènes karstiques	13
--------------------------------	----

CARTOGRAPHIE

10. Marche d'orientation	14
--------------------------------	----

POLLUTION

11a Évaluation biologique de la qualité de l'eau	14
11b Analyse des eaux	14
12. Les lichens comme bioindicateurs	14

ENVIRONNEMENT « NATUREL »

- 13. Sentier d'observations naturalistes 15
- 14. Dialogue confidentiel avec mon arbre 15
- 15. Le Rond Tienne 16

ENVIRONNEMENT HUMAIN

- 16. Étude du village d'Éprave 16
- 17. Étude comparative de 4 villages de Famenne
(Belvaux, Han-sur-Lesse, Wavreille, Éprave) 16
- 18. Analyse du paysage 17
- 19. Développement économique d'un village (Han-sur-Lesse) 17

Semaine à thème

- 20. La gestion des cours d'eau 18
- 21. Le paysage et l'homme... ou vice versa 18

Journée à thème 20

Les activités en soirée 22

 Activités informatives par François Goossens 24

Quelques informations utiles

- 1. Nécessaire à emporter par chaque élève 25
- 2. Nécessaire à emporter par le titulaire de classe 25
- 3. Sécurité et assurance 26
- 4. Communications parents-enfants 26
- 5. Respect du matériel 26

À transmettre aux élèves 27

Un séjour au Centre d'Initiation à l'Écologie et d'Étude de l'Environnement ...

POURQUOI ?

Pour l'élève stagiaire, partir une semaine avec sa classe, son professeur, rencontrer d'autres jeunes, apprendre autrement, apprendre mieux, être aidé dans la découverte d'un environnement différent... constituent une aventure pédagogique salutaire.

Les participants s'en retournent satisfaits, revitalisés pour des semaines, enrichis par une autre approche des matières scientifiques enseignées dans leurs écoles.

POUR QUI ?

Le Centre accueille, de septembre à juin, toutes les classes de l'enseignement secondaire inférieur et supérieur, de même que celles de l'enseignement supérieur pédagogique.

POUR COMBIEN DE TEMPS ?

Les activités sont conçues pour un séjour d'une semaine : du lundi matin au vendredi 12 H.

Des journées à thèmes peuvent être également organisées en fonction des disponibilités (programmes et modalités de réservation sur demande) ⇒ voir p. 20.

QU'Y FAIT-ON ?

Nous profitons du cadre exceptionnel de la région de Han-sur-Lesse pour proposer aux étudiants une étude pluridisciplinaire du milieu.

EST-IL SOUHAITABLE DE PRÉPARER LE STAGE ?

Dès la confirmation de votre stage, nous commençons son organisation : en septembre, vous recevez les formulaires de renseignements, de desiderata de programmes de journées et de soirées ... que vous nous renvoyez dans les délais demandés.

La préparation à l'école ne devrait pas aborder les conclusions susceptibles d'être tirées après les divers travaux, ceci afin de préserver le plaisir de la découverte et de respecter le caractère induit de notre démarche.

Environ 15 jours avant le séjour, nous vous envoyons par mail les programmes que nous avons établis selon vos desiderata.

Le stage terminé, nous souhaitons vivement qu'il y ait une exploitation en classe des travaux réalisés au Centre.

QUEL EST L'HORAIRE PROPOSÉ ?

Voici un exemple d'horaire d'une journée type au Centre :

7 H	Réveil
8 H	Déjeuner
9 H	Début des activités de jour
12 H 15	Dîner
13 H 30	Reprise des activités
17 H 30	Collations – Arrivée des éducateurs internes
18 H 30	Souper
20 H	Début des activités de soirée

La mise au lit et l'extinction des feux se feront en fonction de l'activité du soir et du comportement des élèves, mais ne dépassera pas l'heure de 22 H 00.

Remarques

Les repas se prennent au restaurant du Domaine des Masures.
Les activités se déroulent de 9 H à 12 H et de 13 H 30 à 17 H 30.

Précisions

Pour le bon déroulement des activités, nous devons parfois travailler en plusieurs groupes. Nous accueillons un maximum de **18 élèves** au labo de chimie, dans la grotte d'Éprave, au vivarium, à l'analyse des sols.

Dans vos réservations, nous vous demandons de tenir compte :

- d'un maximum de **25 H** d'activités par semaine,
- d'une synthèse de **3 H** le vendredi,
- de dédoublements éventuels.

Certaines activités sont plus particulièrement destinées à l'un ou l'autre degré. Précisons à quelles classes ils font référence :

- **degré inférieur** ⇨ 1^{re}, 2^e, 3^e générales
- **degré supérieur** ⇨ 4^e, 5^e, 6^e générales
- **1^{er} degré** ⇨ 1^{re} et 2^e générales
- **2^e degré** ⇨ 3^e et 4^e générales
- **3^e degré** ⇨ 5^e et 6^e générales
- **supérieur** ⇨ 3^e degré et supérieur pédagogique
- **pas d'indication** ⇨ pour tous

QU'ATTENDONS-NOUS DES PROFESSEURS QUI ACCOMPAGNENT ?

Nous demandons qu'ils soient **présents** à toutes les activités proposées à l'intérieur ou sur le terrain. Il est évidemment souhaitable que les professeurs montrent pour ces activités un certain intérêt qui sera systématiquement reproduit par leurs élèves.

Enfin, **les professeurs accompagnants régleront les problèmes de discipline** inhérents au fonctionnement de leur groupe dont ils connaissent les individualités mieux que les animateurs du Centre.

OÙ LOGE-T-ON ?

Dans le bâtiment du Centre, appelé « Écologie », réservé aux élèves. Pour des raisons pédagogiques, de confort et de sécurité, il est impératif de ne pas dépasser le nombre de logements prévus, répartis en deux ailes :

- 24 lits pour personnes de sexe féminin (2 chambres de 4, 2 chambres de 8),
- 24 lits pour personnes de sexe masculin (2 chambres de 4, 2 chambres de 8).

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il y a lieu de décompter le logement des professeurs du nombre total de chambres.

QUEL EST LE PRIX D'UN SÉJOUR ?

Il est fixé actuellement **pour le secondaire** à :

- **108,35 €** pour les écoles de l'enseignement organisé par la Communauté française,
- **130,40 €** pour les écoles des autres réseaux (libre, provincial, communal).

Il est fixé actuellement pour le supérieur pédagogique à :

- **119,45 €** pour les écoles de l'enseignement organisé par la Communauté française,
- **145,10 €** pour les écoles des autres réseaux (libre, provincial, communal).

Ces prix s'entendent par semaine et par personne (élèves, étudiants et accompagnateurs). Ils comprennent le logement, les petits déjeuners, les repas du midi et du soir, les collations et l'encadrement pédagogique.

Pour une journée à thème : **forfait de 15 €**

Suppléments de prix

Un supplément de **7 €** sera facturé par élève pour :

- les déplacements avec le bus du Centre (forfait d'1 €) ;
- les fascicules distribués (forfait de 2,50 €) ;
- les produits de laboratoire (forfait de 3,50 €).

Nous vous conseillons d'informer les parents qu'ils peuvent bénéficier d'une intervention de la mutuelle pour des séjours de « classes vertes ».

COMMENT RÉSERVER UN SÉJOUR ?

1. Prendre contact avec le secrétariat "**Écologie**"

Mme Marie-Claude MASSON

☎ 084 / 37 02 01

ecologiemasures@skynet.be

qui vous communiquera les dates encore disponibles pour un séjour.

2. La confirmation officielle de la réservation téléphonique se fera sur base d'une convention écrite cosignée par le professeur responsable du séjour et la direction de son établissement.

Le courrier sera adressé à : Monsieur Stany MAHOUX
Directeur
Domaine des Masures
Rue des Chasseurs Ardennais 40
5580 HAN-SUR-LESSE

COMMENT ARRIVER AU DOMAINE ?

❖ En train

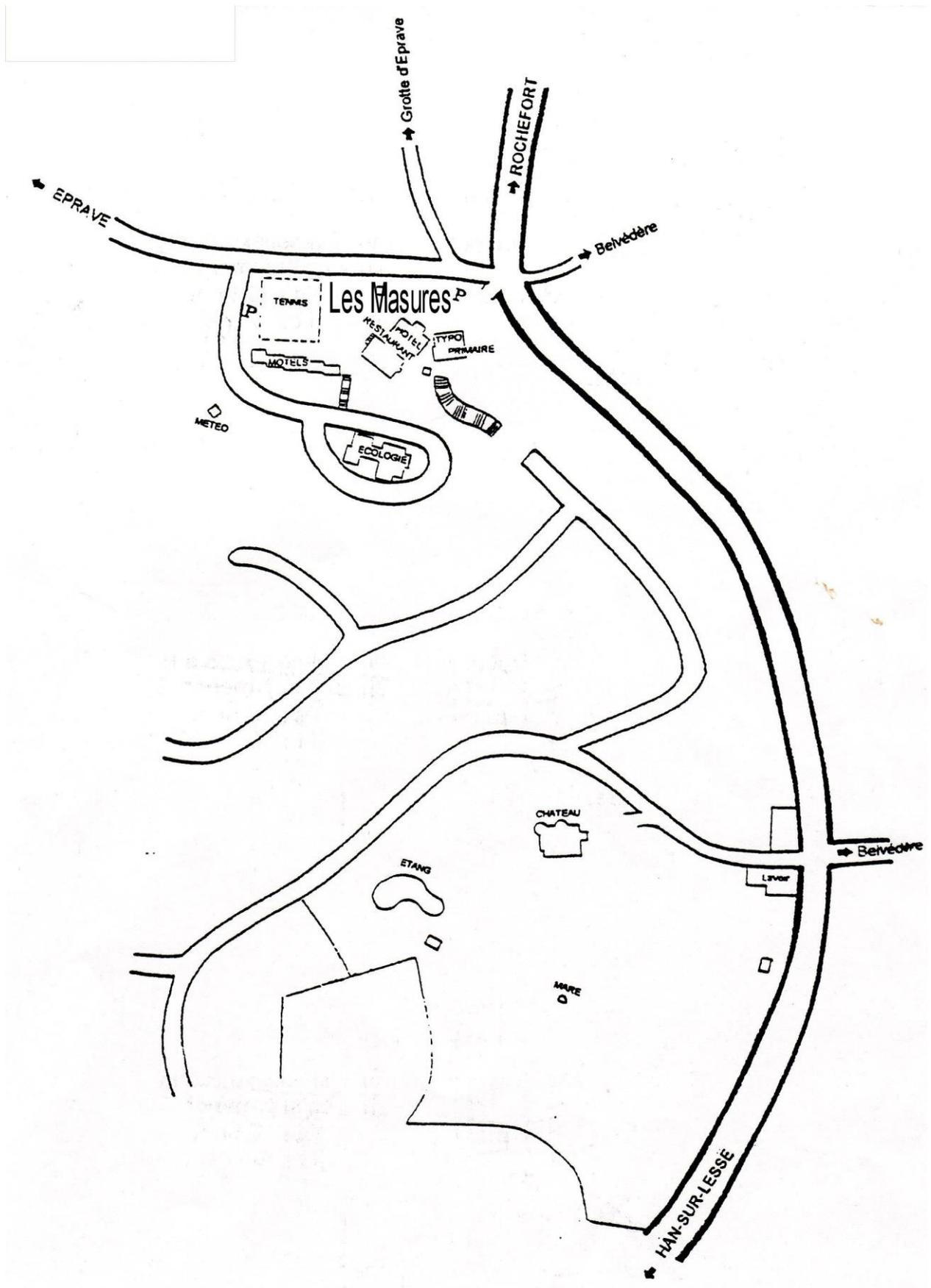
Descendre à la gare de Jemelle

Le car du Domaine vous y attendra à l'heure convenue au moment de votre réservation (à inscrire sur le formulaire RENSEIGNEMENTS).

❖ En car

- A partir de Bruxelles – Charleroi – Namur : autoroute E411 Namur – Arlon
Sortie n° 23 Wellin, direction Han-sur-Lesse
- A partir de Liège : route du Condroz N63 Marche – Rochefort
Direction Han-sur-Lesse

❖ Plan du domaine



DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

ÉCOLOGIE

1. TRANSECT DU BELVÉDÈRE

Durée totale : 8 H 30

Activité sur le terrain

Durée : 4 H

« Pour connaître la façon dont une végétation change avec les modifications du milieu (exposition, pente, sol ...) ou pour déterminer comment une communauté passe à une autre, on fait des transects qui sont des séries d'observations contiguës. » (Weaver J. et Clements F., 1938).

Observations directes des aspects géologiques, géographiques, pédologiques et botaniques + prélèvements de végétation, litières et sols pour analyser au labo.

Végétation ligneuse : détermination des plantes ligneuses

Durée : 1 H 30

La détermination des plantes ligneuses permet la réalisation du relevé de la végétation suivant les exigences en humidité des espèces.

Familiarisation avec l'usage de clés de détermination dichotomiques.

Faune des litières : extraction, observation et détermination de la faune des litières

Durée : 1 H 30

Cette étude, par observation au binoculaire, permet de prendre connaissance de la diversité relative de la faune extraite des litières prélevées sur le terrain. Une petite étude de quelques genres d'animaux rencontrés permet une approche du fonctionnement de l'écosystème forestier, des chaînes trophiques et du phénomène de minéralisation.

Sols : analyse élémentaire des sols

Durée : 1 H 30

Objectif : comparer les caractéristiques des différents sols récoltés au Belvédère

- Calcul du % d'humidité des sols
- Analyse granulométrique élémentaire
- Rétention en eau et perméabilité
- Détermination de la charge caillouteuse
- Mesure du pH (méthode colorimétrique) ⇒ degré supérieur

2. ANALYSES COMPLÉMENTAIRES AU TRANSECT DU BELVÉDÈRE

Analyses complémentaires des sols (supérieur)

Durée : 1 H 30

pH et effet tampon des sols.

3. LES FOUGÈRES (supérieur) Durée : 2 H

Avec une trentaine d'espèces présentes en Belgique, l'étude des fougères est d'un abord relativement aisé même si les critères de distinction sont parfois assez ténus, sans compter les hybridations possibles.

Toutefois, de nombreuses frondes persistantes permettent une approche du sujet quel que soit le moment de l'année. Enfin, les espèces présentent des exigences parfois très précises qui en font d'excellents indicateurs des caractéristiques physico-chimiques du milieu.

C'est principalement cet aspect des fougères que ce travail propose de faire découvrir par des prospections de terrain, par la détermination des espèces rencontrées et par l'analyse détaillée du biotope colonisé et de ses facteurs écologiques.

ÉCOLOGIE FORESTIÈRE

4. DÉCOUVERTE DE L'ÉCOSYSTÈME FORESTIER (1^{er} degré) Durée : 3 H

Cette activité permet aux élèves de découvrir, de façon autonome, le fonctionnement de l'écosystème forestier. Les élèves sont invités à explorer en sous-groupe le milieu forestier : sol, animaux de la litière, plantes de la forêt, ...

A partir de leurs observations, de leurs récoltes et de leur questionnement, nous construirons ensemble le fonctionnement de cet écosystème par le biais de dessins collectifs représentant les différents éléments rencontrés. Possibilité de récoltes de litières pour l'observation de la pédofaune (voir activité p. 10).

5. ÉCOLOGIE FORESTIÈRE (sentier) (pas le 1^{er} degré) Durée : 4 H

L'objectif de ce sentier est de cerner l'écosystème forêt dans sa diversité ainsi que les facteurs écologiques et anthropiques dont elle résulte. L'accent est également mis sur la gestion actuelle et ancienne de la forêt ainsi que sur son évolution historique. L'analyse de terrain est complétée par une synthèse au retour.

5a. ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES À L'ÉCOLOGIE FORESTIÈRE Durée : 3 H

Prélèvements de sols et litières lors du sentier en vue d'analyses et synthèse le vendredi (cfr Transect du Belvédère et faune des litières et sols en p. 10).

GÉOLOGIE ET GÉOMORPHOLOGIE

6. GÉOLOGIE - NOTIONS DE BASE

Durée : 1 H

Introduction au sentier géomorphologique

L'approche des phénomènes géomorphologiques et karstiques nécessite un minimum de connaissances de base qui peuvent être abordées très simplement par le dessin. La genèse des roches sédimentaires, les plissements, les caractéristiques des roches de la région, l'érosion différentielle ... autant de sujets abordés simplement avec le support d'un montage vidéo d'une douzaine de minutes.

Une initiation sommaire à la lecture de cartes géologiques peut être envisagée.

7. SENTIER GÉOMORPHOLOGIQUE (1 journée)

Durée : 7 H

⇒ 30 élèves maximum

Ce sentier permet l'observation des différents phénomènes géomorphologiques de la région.

Un fascicule à compléter suggère de nombreuses observations sur le terrain, le tout étant corrigé par la suite, en classe.

L'analyse des paysages, les relations entre la géologie, le relief et la végétation, les phénomènes de cluse, perte ou résurgence, l'observation du pendage des roches, la notion d'ennoyage (terminaison périclinale) ... sont abordés au travers d'une approche directe sur le terrain avec une randonnée d'une vingtaine de kilomètres parcourus sans hâte au cours d'une journée entière et pique-nique en forêt.

Si possible, en fonction du programme : synthèse de l'activité.

Durée : 1 H

8. SENTIER D'OBSERVATION DE L'ANTICLINAL

Durée : 3 H

Ce sentier permet d'observer la relation existant entre la géologie et le relief, ainsi qu'entre le relief et le couvert végétal. Il montre aussi les grandes structures simples géologiques (anticlinaux, synclinaux) et permet la détermination des roches rencontrées et de la végétation ligneuse.

KARSTOLOGIE

9. PHÉNOMÈNES KARSTIQUES

Durée totale : 7 H

Visite et étude détaillée de sites karstiques

Durée : 4 H

Il serait regrettable de ne pas aborder ce thème dans une région célèbre pour ses grottes. La visite d'une grotte, telle celle de Rochefort mais aussi des nombreux phénomènes observables, permettent une approche de la karstologie (formation des grottes).

Lors de cette journée, on peut envisager une étude plus approfondie d'une grotte (morphologie, genèse des galeries, zones actives, zones fossiles ...) et l'analyse générale de la géologie et de la géomorphologie de la région de Han, Rochefort et Éprave et les phénomènes karstiques (dolines, pertes – chantoirs - résurgences, vallées sèches). La problématique d'un sous-sol calcaire sera aussi abordée.

Grotte de Rochefort : 4,50 € (jusqu'à 18 ans)

Possibilité de réaliser une activité spéléo dans la grotte de Rochefort (degré supérieur) ou d'Éprave (accessible à tous) avec le Gîte d'étape de Han-sur-Lesse. Réservation directement faite par le titulaire par téléphone au Gîte (084/37 74 41).

La dissolution des calcaires dans la nature (labo)

degré supérieur

Durée : 2 H

degré inférieur

Durée : 3 H

⇒ 16 élèves maximum /séance

Mise en évidence des principales réactions physico-chimiques responsables de la dissolution des calcaires permettant de mieux comprendre les observations de terrain et leur interprétation.

Analyse des eaux souterraines (pH, Ca²⁺) (2^e et 3^e degrés)

Durée : 1 H

⇒ 16 élèves maximum /séance

Cette analyse (spécialement la recherche du calcium) permet de mesurer l'importance des phénomènes de dissolution des massifs calcaires.

CARTOGRAPHIE

10. MARCHE D'ORIENTATION

Durée totale : 4 H 30

Une initiation à la lecture de carte ou un petit rappel

Durée : ½ H

Afin de faciliter la marche d'orientation : échelle - orientation - signes conventionnels - courbes de niveau ...

Sur le terrain

Durée : 4 H

Après avoir reçu les informations nécessaires, des équipes de 3 à 5 élèves partent toutes les 10 minutes et accomplissent un circuit tracé sur une carte. L'aspect ludique et de détente est important en milieu de stage avec l'encadrement des professeurs accompagnants.

POLLUTION

11a ÉVALUATION BIOLOGIQUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Durée : 3 H

Récolte des invertébrés en rivière

Détermination et calcul de l'indice biotique

⇒ 18 élèves maximum /séance au vivarium

Le but de cette activité est de mettre en évidence le degré de pollution d'un cours d'eau, par la récolte des invertébrés qui y vivent. Cette méthode (Verneaux et Tuffery) consiste à évaluer la qualité des eaux en se basant sur le nombre d'unités systématiques animales et leurs exigences à la teneur en oxygène dissout. On établit ainsi des indices biotiques.

11b ANALYSE DES EAUX (supérieur)

Durée : 1 H 30

Ces analyses peuvent accompagner les activités reprises au point 9 : pH, salinité, O₂ dissout, température, nitrates, nitrites, phosphates.

12. LES LICHENS COMME BIOINDICATEURS (supérieur)

Durée : 1 H 30

Observation et détermination des lichens sur le terrain.

Principe de la méthode d'appréciation de la qualité de l'air à l'aide des lichens. (L'air détermine par sa pureté la présence, la rareté ou l'absence des bioindicateurs).

ENVIRONNEMENT « NATUREL »

13. SENTIER D'OBSERVATIONS NATURALISTES

Durée : 2 H minimum

L'activité proposée ici varie en fonction du circuit envisagé, de la saison, des rencontres réalisées en cours de promenade, de la motivation et de l'intérêt des élèves. Elle s'adresse de préférence à des groupes peu nombreux et la durée peut être très variable.

Observation et écoute des oiseaux, détermination de la flore et de la microfaune, approche sensorielle du milieu forestier sont au menu de cette activité où l'improvisation prend une part importante.

14. DIALOGUE CONFIDENTIEL AVEC MON ARBRE (supérieur) Durée : 2 H minimum

Cette approche « poético-psychologique » de la « nature », et principalement de l'arbre, propose une rencontre individuelle, sensorielle et discrète avec un élément naturel mais aussi, et peut-être surtout, avec soi-même. Un carnet à compléter accompagne la démarche. Il suffit de jouer le jeu !

L'activité peut être prolongée par un échange d'idées sur la petite expérience vécue par chacun...

Remarque

Ces 2 activités peuvent être partiellement associées aux autres activités de terrain.

15. LE ROND TIENNE

Ateliers d'observation et d'analyse d'un écosystème **Durée : 2 H** ⇒ terrain
+ 2 H ⇒ synthèse

La démarche proposée repose sur le principe des ateliers de travail où chaque groupe d'élèves bénéficie d'une autonomie de fonctionnement grâce au document d'accompagnement.

L'objectif consiste à permettre aux élèves une meilleure compréhension de l'environnement tout en réalisant une démarche originale qui implique la mise en œuvre de nombreuses compétences.

Cinq équipes abordent sur le terrain des thèmes aussi variés que les roches, l'analyse des paysages, l'affectation des sols, un transect au travers du Rond Tienne, les associations végétales, l'étude spécifique de l'ortie, l'impact de la présence de l'homme et les traces d'animaux.

Synthèse : présentation des résultats aux autres groupes le vendredi (à faire par les élèves).

ENVIRONNEMENT HUMAIN

16. ÉTUDE DU VILLAGE D'ÉPRAVE

Durée : 3 H

Découverte d'un village traditionnel (Éprave), de son évolution par l'observation de l'habitat et de son cadre naturel. Analyse de quelques exemples architecturaux et de la fonction de cet habitat.

17. ÉTUDE COMPARATIVE DE 4 VILLAGES DE FAMENNE : (supérieur) **Durée : 7 H**

Belvaux – Han-sur-Lesse – Wavreille – Éprave

⇒ 30 élèves maximum

Travail en équipe. Étude descriptive de terrain.
Analyse et synthèse des caractéristiques de chaque localité.
Présentation des résultats des travaux des différentes équipes.
Analyse comparative.

18. ANALYSE DU PAYSAGE (supérieur)

Durée : 3 H

Initiation à l'observation et à la description de sites, compréhension de l'organisation dans l'espace des éléments qui constituent un lieu.

Évaluation subjective du paysage

Le paysage est une image de la réalité perçue par les sens, c'est-à-dire une apparence de l'organisation dans l'espace des éléments qui constituent un lieu.

Ce document n'a d'autre ambition que d'inviter, outre au choix et à la contemplation d'un site, à son observation progressive, détaillée et critique. Il a été conçu pour être appliqué à tout type de paysage, ce qui implique une approche assez globale du sujet.

Une synthèse met en évidence la subjectivité de la démarche, la responsabilité de l'homme dans l'évolution des paysages et la nécessité de réglementer.

19. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE D'UN VILLAGE (degré inférieur) Durée : 4 H **Han-sur-Lesse**

Activité se déroulant comme une marche d'orientation.

A l'aide d'un plan, les élèves découvrent au gré de chaque rue, l'organisation économique et sociale de Han-sur-Lesse.

Ils constateront l'importance des activités de la société des Grottes de Han (monopole touristique avec ses avantages et ses inconvénients).

SEMAINE À THÈME (supérieur uniquement)

20. LA GESTION DES COURS D'EAU

⇒ 32 élèves maximum

En intégrant différentes activités déjà réalisées au Centre tels la visite de la grotte d'Éprave, le laboratoire de dissolution des roches calcaires et le calcul de l'indice biotique, ce stage propose une approche environnementale de la gestion des cours d'eau. Les élèves auront l'occasion de découvrir les différentes facettes de la gestion des cours d'eau (écologie, géographie, patrimoine, social, politique, économique, affective, ...).

Un travail en équipe leur sera proposé. Travail de prospection sur le terrain et travail d'exploitation d'un dossier. Au cours de la semaine, les élèves se forgeront des arguments leur permettant de prendre position sur une question environnementale lors d'un débat organisé en fin de stage.

Le programme de cette semaine peut vous être communiqué.

21. LE PAYSAGE ET L'HOMME ... OU VICE VERSA

⇒ 48 élèves maximum

Bénéficiant de la grande diversité paysagère de la région de Han-sur-Lesse, cette « semaine à thème » propose différentes approches de l'environnement (étude de ... et éducation relative à ...) par l'analyse et l'évaluation qualitative des paysages de la région.

Plusieurs activités de terrain proposent de mettre en évidence la subjectivité de notre perception des sites parcourus et la difficulté de définir les réglementations en matière d'aménagement du territoire.

Le rôle historique et actuel de l'homme sur les paysages est abordé par une démarche active de terrain afin de préciser la responsabilité croissante de l'homme dans la gestion de ces paysages.

Une journée entière est également consacrée à la géographie physique et aux caractéristiques géomorphologiques si démonstratives des paysages de la Cales-tienne.

Chaque étudiant stagiaire est aussi invité à exprimer, à sa manière, sa sensibilité aux paysages en apportant sa contribution artistique à une exposition-animation organisée en cours de semaine.

Un dossier "Paysage", élaboré au Centre d'écologie, permet encore aux différentes équipes de travail de découvrir les diverses facettes des paysages et les nombreux intervenants influençant leur évolution.

En fin de séjour, sur base de l'organisation fictive d'une réunion de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire (C.C.A.T.) de Rochefort, un certain nombre de projets impliquant une modification du paysage sont proposés et défendus par les équipes d'étudiants - stagiaires, le tout étant débattu et soumis au vote de l'ensemble des participants au stage.

Le programme détaillé de cette semaine peut être obtenu sur simple demande au secrétariat du Centre d'écologie du Domaine des Masures, mais il est préférable de dialoguer directement avec un des professeurs du Centre qui apportera toutes les précisions demandées par le titulaire de classe intéressé par cette semaine thématique.

JOURNÉE À THÈME

Des **journées à thèmes** peuvent également être organisées en fonction des disponibilités de dates et de personnel (de préférence le lundi).

Remarques

- Veuillez tenir compte du nombre d'élèves pouvant participer aux différentes activités.
- Le détail des activités proposées est décrit dans les pages précédentes.
- Ne pas oublier de communiquer aux élèves la liste du matériel indispensable à chaque activité, y compris le **matériel scolaire**.

Les activités doivent commencer au plus tard à 9 H pour se terminer vers 16 H 30.
Le repas de midi sera pris au restaurant ou à l'extérieur avec pique-nique suivant l'activité.

Le coût d'une journée représente un **forfait de 15 € par personne**.

Chaque établissement doit assurer son moyen de transport pour l'arrivée et le retour.

Nous vous proposons de choisir un thème parmi les suivants :

1. **ÉCOLOGIE FORESTIÈRE + SYNTHÈSE SUR LA GESTION ET L'ÉVOLUTION DE LA FORÊT**

⇒ maximum 30 élèves – description en p. 11

Matériel indispensable : chaussures de marche ou bottes, de quoi écrire, vêtements en fonction de la saison (pluie, ...).

2. **VISITE DES SITES KARSTIQUES + LABO DISSOLUTION DES ROCHES CALCAIRES ET ANALYSE DE L'EAU**

⇒ maximum 20 élèves - description en p. 13

Matériel indispensable : BOTTES conseillées, de quoi écrire, nécessaire de toilette.

3. **SENTIER GÉOMORPHOLOGIQUE : circuit pédestre de ± 20 km (⇒ pique-nique)**

⇒ maximum 30 élèves – description en p. 12

Matériel indispensable : bonnes chaussures de marche, vêtements en fonction de la saison (pluie, chaleur, ...), de quoi écrire.

4. ATELIERS ROND TIENNE + PRÉSENTATION PAR LES ÉLÈVES DE LA SYNTHÈSE

⇒ maximum 30 élèves – description en p. 16

Matériel indispensable : chaussures et vêtements pour l'extérieur en fonction de la saison, de quoi écrire.

5. ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DES EAUX COURANTES DE SURFACE

Récolte et détermination des invertébrés des cours d'eau et calcul des indices biotiques avec analyses chimiques des eaux

⇒ maximum 15 élèves – description en p. 14

Matériel indispensable : BOTTES obligatoires, vêtements en fonction de la saison, de quoi écrire.

6. INITIATION AUX TECHNIQUES D'ANALYSE DE PAYSAGES (niveau supérieur)

⇒ maximum 40 élèves - - description en p. 17

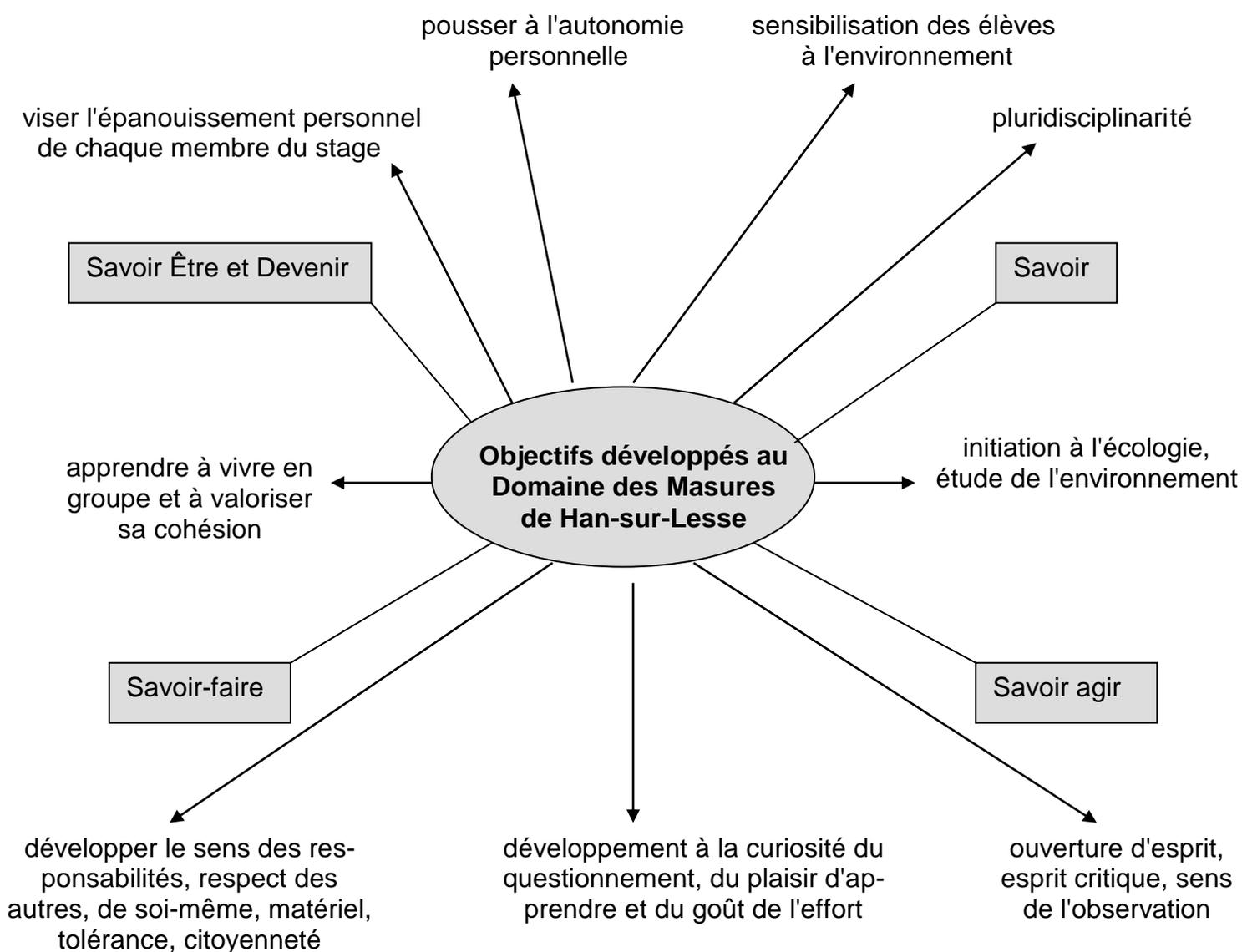
Subjectivité de la démarche et aménagement du territoire.

Matériel indispensable : chaussures de marche, vêtements en fonction de la saison, de quoi écrire.

LES ACTIVITÉS EN SOIRÉE

A la découverte de la citoyenneté responsable.

Dans la continuité des activités de la journée, le séjour poursuit en filigrane les objectifs suivants :



Les activités de jour se terminent aux environs de 17 H 30. Voici un planning des soirées proposées par les éducateurs :

17 H 30 à 18 H 30	Temps libre = douche, sport extérieur : tennis, sport intérieur : tennis de table, loisirs : jeux de société
18 H 30 à 19 H 15	Souper
19 H 30 à 20 H	Temps libre (voir ci-dessus)
20 H	Activités -Veillées puis extinction des feux (suivant l'âge des élèves)
7 H	Réveil
8 H à 8 H 30	Déjeuner
8 H 30 à 9 H	Rangement des chambres
9 H	Début des activités de jour

En ce qui concerne les sorties libres, elles sont autorisées pour les élèves de l'Enseignement Supérieur uniquement, et à la condition qu'une décharge de responsabilité soit signée.

Pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter des problèmes, toute sortie du Centre en journée comme en soirée sera toujours programmée et encadrée par les membres du personnel du Centre en accord avec les accompagnateurs.

Remarques

Le lundi soir, les éducateurs établiront le programme de la semaine avec vous. Dans certaines circonstances indépendantes de leur volonté, ils peuvent être amenés à modifier ce programme (météo défavorable, ...).

Les élèves peuvent prendre leur douche le matin (à partir de 7 H 00) et lors des temps libres (du retour des activités jusqu'au souper et du souper jusqu'à l'activité du soir). Les douches ne sont pas autorisées après l'activité du soir.

La mise au lit et la surveillance des couloirs sera sous la responsabilité de l'éducateur du Centre ainsi que du responsable du stage d'écologie venant en séjour dans notre Domaine.

ACTIVITÉS INFORMATIVES PAR FRANÇOIS GOOSSENS EN SOIRÉE

⇒ **A réserver à l'avance par mail** auprès de
Madame Marie-Claude MASSON ecologiemasures@skynet.be

1. SÉANCE D'INFORMATIONS SUR LES POLYTRAUMATISÉS (2H) (degré inférieur et degré supérieur)

- Initiation aux techniques de secourisme ;
- Exercices pratiques de réanimation sur mannequin ;

2. « N.A.C. ATTAQUENT (2H) (supérieur)

- Présentation des **Nouveaux Animaux de Compagnie (N.A.C.)** ;
- Quelques notions d'anatomie ;
- En avoir un chez soi : ce que cela implique ? ;
- Que faire en cas de morsures/piqûres ? ;
- Observation et détermination de serpents, mygales, scorpions, ... (sans danger).

3. BRÛLURE : ÇA N'ARRIVE PAS QU'AUX AUTRES (degré inférieur et degré supérieur) (2H)

- Sous format POWERPOINT ;
- Accidents entraînant des brûlures. Comment les prévenir, réagir et traiter ?

4. « HAN » BETANTES BESTIOLES DE CHEZ NOUS (2H) (degré inférieur et degré supérieur)

- Sous format POWERPOINT ;
- Principales maladies transmissibles de l'animal à l'homme (zoonoses) ;
- Astuces utiles théoriques et pratiques pour éviter les maladies de balades aventureuses.

QUELQUES INFORMATIONS UTILES

1. NÉCESSAIRE À EMPORTER PAR CHAQUE ÉLÈVE

- ❖ Du linge de rechange en suffisance, destiné à supporter diverses conditions climatiques suivant la saison ainsi qu'une veste.
- ❖ Une paire de chaussures de marche ou baskets.
- ❖ Une paire de bottes assez hautes en caoutchouc.
Pas d'après-ski ni de bottes en cuir ⇒ indiquer son nom sur le bord intérieur des bottes !
⇒ INDISPENSABLE également pour la récolte des invertébrés en rivière
- ❖ Une paire de pantoufles (espadrilles, sandales ... pour l'intérieur).
- ❖ Le nécessaire de toilette (gants, essuies, savon, brosse à dents, ...).
- ❖ Une lampe de poche.
- ❖ **Une gourde.**
- ❖ **Le matériel scolaire :**
 - des feuilles de cours format A4
 - 1 crayon noir et 1 taille crayon
 - des crayons de couleurs
 - 1 stylo
 - 1 latte
 - 1 tablier de laboratoire est conseillé pour l'activité labo (assurance !)
- ❖ Argent de poche : les seuls frais que les élèves pourraient avoir sont l'achat de boissons supplémentaires, les cartes postales, le téléphone ... Il n'est donc pas indispensable d'emporter beaucoup d'argent.
- ❖ **Des vignettes de la mutuelle au nom de l'élève et la carte d'identité.**

Aucun objet de valeur : nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration.

2. NÉCESSAIRE À EMPORTER PAR LE TITULAIRE DE CLASSE

- ❖ **Une trousse de pharmacie avec le nécessaire de base.**
- ❖ **Une fiche médicale de chaque élève** sous enveloppe fermée.

3. SÉCURITÉ ET ASSURANCE

Il est important de vous munir d'au moins un ou deux formulaires de déclaration d'accident de votre Assurance scolaire. Il est même souhaitable de nous en faire parvenir un exemplaire (quand vous nous renvoyez vos programmes), avec le cachet de l'établissement, qui restera au Centre, au cas où ...

Médecins

DE MYTTENAERE Marc
rue des Aubépinés 14
5580 HAN-SUR-LESSE
Tél. : 084 / 37 74 34

OU

BASTIN Hugues
rue des Aubépinés 6
5580 HAN-SUR-LESSE
Tél. : 084 / 37 70 90

Centre hospitalier : Hôpital Princesse Paola
rue du Vivier 21
6900 AYE (Marche-en-Famenne)
Tél. : 084 / 21 91 11

Toute détérioration volontaire du matériel mis à votre disposition vous sera facturée.

4. COMMUNICATIONS PARENTS - ÉLÈVES

Pour le bon déroulement du séjour, nous demandons que les parents ne téléphonent aux étudiants **qu'en cas d'urgence**. Lors de leurs temps libres, les élèves peuvent utiliser leur GSM.

5. RESPECT DU MATÉRIEL

Le matériel des activités mis à la disposition des élèves doit rester en parfait état. Toute dégradation constatée sera facturée à l'établissement scolaire.

À TRANSMETTRE AUX ÉLÈVES !

Sans vouloir les classer par ordre d'importance, voici une liste de souhaits et d'interdits. Autant savoir !

❖ Le tabagisme



Conformément à l'Arrêté Royal du 31 mars 1987 concernant l'interdiction de fumer dans certains lieux publics et au sein des établissements scolaires, fumer est donc interdit dans tous les locaux de travail, la salle polyvalente et bien entendu les chambres et lors des activités extérieures.

Nous insistons sur le fait que toute dérogation à cette règle serait regrettable et pourrait nous obliger à envisager des sanctions que nous voulons absolument éviter. Nous pensons particulièrement à l'atmosphère des chambres et aux risques d'incendies.

❖ Les boissons



L'alcool **est formellement interdit au Centre d'Écologie**, inutile donc d'imaginer effectuer des "provisions". Dans des cas exceptionnels, à la demande des professeurs accompagnants et avec l'accord de la Direction du Centre, il pourra être dérogé à ce principe. Des boissons non alcoolisées sont en vente au Centre. À table, les mêmes règles sont appliquées.

Toute drogue est purement et simplement interdite.

❖ GSM, Ipad, Iphone, ...

Ces instruments, par définition individuels, sont donc à usage privé. Les repas, les travaux à l'intérieur tant qu'à l'extérieur, les réunions diverses ... ne sauraient les tolérer.

Les GSM, Ipad, Iphone, ... ne sont acceptés qu'en dehors des activités et dans la mesure où ils ne dérangent personne !

Si les élèves veulent écouter de la musique, ils sont priés d'utiliser un local désigné par les éducateurs afin de ne pas gêner le groupe dans les lieux communs.

Le repos - Les chambres

Les chambres sont des lieux de calme où l'on doit pouvoir se reposer, lire, rêver ... Le respect de l'autre est ici impérieux. Donc pas de musique intempestive et toujours à volume modéré avec, cela va de soi, un consentement général de la chambre.

L'heure du couvre-feu varie selon l'âge des étudiants, mais elle ne dépassera en aucun cas **22 H 00**.

Un entretien journalier de vos chambres est nécessaire. Pour faciliter le travail du personnel, rien ne peut traîner sur le sol pendant la journée. Il va de soi que bottes et chaussures sales ne sont nullement admises dans les chambres.

A la fin du séjour, il sera procédé à un inventaire des chambres afin de constater d'éventuels dégâts ⇒ les frais de réparation seront facturés à l'établissement scolaire.

L'accès aux chambres n'est pas autorisé de 9 H à 12 H. Vous prendrez donc tout le nécessaire pour la journée. En cas de besoin, renseignez-vous auprès d'un membre du personnel du Centre.

❖ La vidéo - La télévision

Nous insistons sur le fait que la télévision **n'est jamais accessible durant la journée ou en soirée.**

❖ Les activités et les soirées

Il y a obligation pour les élèves de participer aux activités organisées par le personnel du Centre, tant en journée qu'en soirée.

Les sorties libres sont exclusivement autorisées pour les élèves de l'Enseignement Supérieur. Pour des raisons évidentes de sécurité et pour éviter des problèmes, toute sortie du Centre en journée comme en soirée, sera toujours programmée et encadrée par les membres du personnel du Centre en accord avec les accompagnateurs.

❖ Les enseignants discutent avec les éducateurs le lundi pour l'organisation des activités du soir. Voici cependant quelques exemples d'activités possibles :

- Jeu de l'oie géant ;
- Stratégo géant ;
- Jeu du Loup Garou (max. 20 personnes) ;
- Soirée musicale ;
- Karaoké ;
- Bienvenue à Alcatraz ;
- Blind test ;
- Activités de François Goossens ;
- ...

Jeux de société et de ballons

Des terrains (basket – volley) sont à votre disposition. Ils ne sont pas couverts donc ils sont inaccessibles par mauvais temps. **Vos ballons sont indispensables (ballons de football, ballons de basket, raquettes de tennis, ping-pong avec balles, ...)**

Des ballons sont à votre disposition.

Nous vous demanderons d'en prendre grand soin ⇒ Veillez à les remettre aux éducateurs à la fin de la pause.

❖ Argent de poche, objet de valeur

Rarement, mais hélas il y eut des exceptions, nous avons constaté des vols. Pour éviter ce genre de mésaventures, nous vous déconseillons d'emporter des objets précieux et du matériel coûteux (baffles portatifs, gsm, bijoux ...). En cas d'incident, nous nous autorisons à fouiller chambres et bagages.

❖ Propreté du Centre - Tri des déchets

Dans un souci de prise de conscience collective du problème des déchets pour l'environnement, nous demandons à chacun de respecter le tri des déchets au Centre. Des consignes précises vous seront expliquées dès votre arrivée.

Nous attendons votre collaboration pour veiller à la propreté au Domaine des Masures et dans nos forêts lors de toutes les sorties.

EN RÉSUMÉ

Nous vous faisons à priori totale confiance, mais pour votre information, il nous paraissait utile de vous avertir de ces quelques règles. Notre seul souci est de rendre votre séjour agréable et intéressant. Dans l'immense majorité des cas, il en est bien ainsi et l'on se quitte à grand regret. Il ne dépend donc que de vous de confirmer cette issue heureuse.

Cependant, **en cas de non respect du règlement, des sanctions seront prises**, selon le cas, pouvant aller jusqu'au renvoi de l'élève.



DOMAINE DES MASURES
HAN-SUR-LESSE

Communauté Française

DOMAINE DES MASURES

Centre d'Initiation à l'Écologie et d'Étude de l'Environnement

Rue des Chasseurs Ardennais 40
5580 HAN-SUR-LESSE

Direction : Stany MAHOUX **084 / 37 02 04**
dirmasures@skynet.be

Secrétariat : Marie-Claude MASSON **084 / 37 02 01**
ecologiemasures@skynet.be